



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 95549

Texte de la question

M. Simon Renucci souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les menaces que fait peser la transformation massive et brutale de près de 800 postes de personnels « mis à disposition » auprès des organismes complémentaires de l'enseignement public en détachement. Cette mesure apparaît injustifiée au plan financier puisque le Gouvernement s'est engagé à compenser strictement ces transformations par des subventions. Cette mesure apparaît également inapplicable et génératrice de charges de gestion supplémentaires, non financées. Le Comité de coordination des oeuvres mutualistes et coopératives de l'éducation nationale (CCOMCEN) a fait connaître ses plus vives protestations. Aussi, il souhaite savoir s'il envisage de revenir sur sa décision afin que ces associations éducatives, dont l'efficacité est largement reconnue, puissent poursuivre durablement leurs actions indispensables.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95549

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mai 2006, page 5607